



Résidence « Les Terrasses »

4 Impasse des Terrasses - 87500 LADIGNAC LE LONG

Tél : 05.55.09.39.33

Fax : 05.55.09.99.28

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE VIE SOCIALE DU 18 OCTOBRE 2021

Présents :

PENDANDOLA Corinne, Représentante suppléante du personnel ; **Alain MORAND**, Représentant titulaire du personnel,

Anne-Laure DULERY responsable ressource humaines ; **Jocelyne GUILHOT**, Cadre de Santé ; **Lucette HARDI**, Représentante des résidents ; **Omar DIAWARA**, Directeur ;

SALESSE Josette, Représentant titulaire des familles ; **CELERIER Gabrielle** Représentant titulaire des familles ; **PANNETIER Jean-Claude** Représentant suppléant des familles ;

INFORMATIONS GENERALES

Monsieur DIAWARA informe du départ de Dr TIHADI, médecin coordonnateur de l'EHPAD en raison de l'augmentation de sa patientèle libérale suite au départ d'un médecin traitant du territoire et pour des raisons personnelles.

Un processus de recrutement est en cours en collaboration avec la commune de Ladignac-le-Long.

Il informe que la direction de l'EHPAD travaille sur un document de gestion portant règlement intérieur et protocole sur le temps de travail avec les représentants syndicaux.

En réponse aux demandes des membres du CVS, l'établissement procède à des travaux d'amélioration et de sécurisation avec des financements extérieurs notamment sécurisation des allées du jardin de l'UA, accessibilité du balcon de la salle de restaurant des familles au niveau 4 et climatisation de la salle d'activité.

L'installation des rails dans les chambres est achevée. Une trentaine de chambre est ainsi équipée des rails plafonniers. Considérant que nous sommes un lieu de vie,

l'installation des rails dans l'ensemble des chambres n'est pas peut-être pas opportune puisque son utilisation est limitée pour les résidents autonomes.

Monsieur MORAND considère qu'il serait opportun d'équiper la salle de bain partagée du niveau 2 dans le but de faciliter l'accompagnement des personnes dépendantes.

La direction a satisfait la demande des équipes soignantes de pouvoir faire les transmissions en spontanée. Ainsi, les charriots installés dans les étages sont équipés d'un ordinateur portable relié au logiciel de soin.

La direction espère une utilisation effective de ce matériel, et est disposée à améliorer ces conditions d'utilisation avec l'installation des souris sans fil. Pour une bonne utilisation de ces ordinateurs, l'ensemble de l'établissement est couvert en WIFI. Cette installation devrait faciliter la mise en œuvre de la télémédecine.

1-POINT SUR LA CAMPAGNE VACCINALE

Le personnel :

L'ensemble du personnel est actuellement vacciné. Nous avons eu deux refus de vaccin ayant entraîné une demande disponibilité anticipée (psychomotricienne) et une suspension d'un agent (ergothérapeute).

Ces deux départs constituent une grande perte pour l'établissement. En effet, ces deux agents apportaient parce qu'elles apportaient une aide réelle aux résidents et aux salariés.

Les résidents :

Mme GUILHOT informe que nous avons à ce jour 69 résidents vaccinés. Trois résidents ne sont pas vaccinés dont 1 refus catégorique, 1 qui a déjà eu la covid et 1 refus de la famille.

La campagne de rappel de la troisième dose est en cours avec la collaboration de Dr TIHADI.

2- LA PRISE EN CHARGE DES RESIDENTS : douches, restauration et animation

Douches :

Mme HARDI (résident) considère qu'elle a peu de douche et qu'elle souhaiterait en avoir un peu plus. Que la priorité est souvent donnée aux personnes très dépendantes.

Mme GUILHOT informe que les résidents ont en moyen deux douches par mois.

La direction reconnaît c'est peu et que cela entache le bien être du résident. Des solutions sont envisagées avec le recrutement d'un agent en Matin douches exclusivement qui devrait prendre poste cette semaine.

L'absentéisme est comblé par des intérimaires qui ne peuvent pas systématiquement faire des douches. Malgré la volonté de recruter du personnel supplémentaire, nous faisons face à une pénurie de soignant.

La solution de faire les douches l'après-midi n'est pas acceptée par beaucoup de résident également.

Madame GUILHOT rappelle que certains résidents ne souhaitent simplement pas avoir de douche.

Restauration :

Le responsable des cuisines est absent pour raison médicale. Un cuisinier assure l'intérim. Nous constatons une augmentation réelle de l'utilisation des produit locaux dans nos menus. C'est une démarche à poursuivre.

L'utilisation des nouveaux charriots et les plaques chauffantes de maintien de température est très satisfaisant.

La cuisson des aliments est parfois à améliorer. Ce n'est pas récurrent mais une surveillance est demandée sur ce point.

Monsieur MORAND attire l'attention sur la nécessité d'informer les équipes et résidents en cas de changement de menus.

Mme HARDI (résidente) considère que la température des repas est à améliorer.

Animation :

Elodie l'animatrice est en arrêt maladie. Elle est remplacée par Marie BOUDET qui intervient que les après-midis.

Une remplaçante arrive ce jeudi. Et sera en doublon avec marie pendant quelques semaines.

3-Projet d'établissement

Monsieur DIAWARA présente le projet d'établissement et son objet. Les actions d'amélioration sont listées à savoir :

-Constitution d'une commission d'admission : Elle se compose du directeur, le médecin coordonnateur et la cadre de santé. Elle devra se réunir avant toute décision d'admission. Le médecin coordonnateur donnera son avis sur le volet médical, la cadre de santé sur la prise en charge et le directeur validera la demande d'admission.

-Visite préalable : Une visite préalable sera effectuée auprès de la personne âgée (domicile ou hôpital) par un agent de l'EHPAD (cadre de santé, psychologue ou agent chargé de l'admission) dans le but de recueillir le consentement de la personne et de prendre les informations nécessaires à la prise en charge du résident.

- Remplacer les lumières à détection par des lumières à contact dans les toilettes collectives.
- Installer des appels malades dans les toilettes collectives.
- Déplacer la salle d'animation et réaménager les toilettes collectives de la salle de réunion.
- Aménager un jardin intérieur au niveau 1.
- Aménager un espace bien-être au niveau 1.
- Aménager un parcours de promenade à l'extérieur.
- Démarche éco-responsable : gestion des déchets
- Lutte contre l'iatrogénie et des troubles psycho-comportementaux par le développement de l'approche non médicamenteuse : la réflexologie, l'hypnose, la sophrologie, l'acupuncture etc.
- Adoption de l'approche humanitude par une formation in situ du personnel.
- Développer les activités inclusives en faisant du résident un acteur de sa vie : liste d'activité permettant au résident de s'impliquer à la vie quotidienne de l'EHPAD
- Développer et favoriser les sorties à l'extérieur afin de maintenir le lien avec l'extérieur et lutter contre l'âgisme.
- Développer et formaliser les interventions des bénévoles.
- Favoriser l'implication et la participation des familles.
- Formaliser de la gestion des emplois, des compétences et des qualifications.
- Adaptation des ressources humaines à la dépendance des résidents : recrutement de 2 auxiliaires de soin et 1 agent supplémentaire.
- Identifier les prochains départs à la retraite et anticiper le remplacement.
- Finaliser le règlement intérieur et protocole sur le temps de travail
- Réaménagement des commodités du hall
- Inversion salle d'animation/salle de réunion
- Installation des appels malades et lumière à contact dans les WC

4-PROJET DE CREATION D'UNE COMMISSION DES MENUS ET DE L'ANIMATION

Suite à la réorganisation du réseau LINUT qui assurait jusqu'à l'organisation des commissions des menus de notre EHPAD, il est nécessaire de réunir les résidents, familles et du personnel de l'EHPAD dans le but d'échanger le service de la restaurant. De ce fait, il est proposé aux membres du cvs d'adopter la création d'une commission des menus interne.

Dans la continuité de cette rencontre et en présence des mêmes membres, nous constituons une commission de l'animation. Elle aura pour objectif de discuter et de faire des propositions d'activité.

5-ORGANISATION DU REPAS DE NOEL

La date du jeudi 16 décembre 2021 est retenue à l'unanimité pour le repas de Noël 2021

En raison de la crise sanitaire et de la capacité d'accueil de la salle de restaurant, chaque résident aura droit à un(e) invité(e).

Comme à l'accoutumé, l'établissement offrira à chaque résident un cadeau de Noël. Ce dernier sera sur un coffret d'effets de toilette cette année. Le repas de Noël sera accompagné d'une prestation musicale.

Une invitation avec coupon réponse sera adressée aux personnes de confiance ou représentants légaux des résidents.

6-ORGANISATION DES REPAS

A compter du 1^{er} novembre 2021, les résidents pourront déjeuner (midi) ensemble à la salle de restaurant. Le petit déjeuner et le dîner sont maintenus en chambres.

Après discussion, il a été décidé de servir le dîner à partir de 18h30.

La salle de restaurant sera organisée en secteur/étage. Un groupe de travail (CDS/AS/ASH/IDE/ANIMATRICE) se charge de faire le plan de table.

L'effectif mis en place en raison de la sectorisation (binôme AS/ASH) sera maintenu afin de garantir une présence effective auprès des résidents.

7-QUESTIONS DIVERSES

Mme SALESSE sollicite une amélioration de la prise en charge des bassins dans les chambres.

La solution a été trouvée dans la chambre d'une résidente. Une généralisation de cette solution dans l'ensemble de l'établissement serait nécessaire.

Réunion des familles : Monsieur DIAWARA propose d'organiser une réunion des familles courant novembre.

Une date sera proposée dans les meilleurs délais.

Fin de la réunion